

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire tenue ce lundi 26 février 2024, à la salle municipale de St-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

M. Nicholas Paradis-Naud	Conseiller	No : 1
Mme Michelle St-Laurent	Conseillère	No : 2
Mme Christiane Vaillancourt	Conseillère	No : 3
Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
Mme Pierrette Morin	Conseillère	No : 5
M. Pascal Héту	Conseiller	No : 6

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

Ordre du jour

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 1.2 ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
 - 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 1.4 LEVÉE DE LA SÉANCE
-

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-02-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

1.2 ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

32-02-24

ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU QUE selon l'article 954 du Code municipal, le conseil municipal doit durant la période du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses;

ATTENDU QUE le budget 2024 a été adopté le 6 décembre 2023;

ATTENDU QUE de nouvelles informations ont été transmises au conseil;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un budget supplémentaire pour pourvoir aux dépenses du Règlement 125-10;

ATTENDU QUE l'avis public annonçant la séance extraordinaire a été donné le 16 février 2024, le tout conformément à l'article 956 du Code municipal;

ATTENDU QUE le budget supplémentaire équilibre le budget 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le budget supplémentaire tel qu'il apparaît ci-dessous.

St-Dominique-du-Rosaire
 Activité financière - Budget 2024

Description	Budget t 2024	Budget t Supp.
REVENUS		
TAXES		
SERVICE DE LA DETTE UTILISATEUR	43 111	38 562
SERVICE DE LA DETTE ENSEMBLE		12 870
REVENUS INTÉRÊTS		
REV. INTÉRÊT	0	18 875
INTÉRÊTS REMB. GOUVERNEMENT	126 659	126 659
SUBVENTION		
PIQM	227 374	227 374
TOTAL DES REVENUS	397 144	424 340
DÉPENSES		
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	45 655	45 655
REMBOURSEMENT EN CAPITAL PRÊT	346 000	346 000
TOTAL DÉPENSES	391 655	391 655
EXCÉDANT AFFECTÉ AU SERVICE DE LA DETTE	5 489 \$	32 685 \$

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1.4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée, il est 19h26

 Christian Legault
 Maire

 Katy Fortier
 Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Christian Legault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

 Christian Legault
 Maire